



## UPSA devient le premier laboratoire pharmaceutique certifié Origine France Garantie pour l'ensemble de ses médicaments

UPSA annonce avoir obtenu la certification Origine France Garantie (OFG) pour l'ensemble de ses médicaments. Cette certification atteste que 100 % des médicaments sont fabriqués en France, faisant d'UPSA le premier laboratoire pharmaceutique dont la totalité des médicaments commercialisés en France est produite sur le territoire national.

### Origine France Garantie : une preuve, pas une promesse

Dans un contexte où la mention « Made in France » peut parfois prêter à confusion, UPSA fait le choix de la transparence contrôlée et vérifiée. Origine France Garantie n'est pas une promesse, c'est une preuve.

Alors que seulement 30 % des médicaments consommés en France<sup>[1]</sup> sont encore fabriqués sur le territoire, UPSA fait un choix clair et assumé : produire 100 % de ses médicaments pour la France en France, garantissant transparence, sécurité, qualité et traçabilité aux patients.

Seuls 1 français sur 2 trouve qu'il est facile aujourd'hui d'identifier un produit Made in France<sup>[2]</sup>, soulignant l'importance de certifications officielles et indépendantes comme Origine France Garantie.

### Un label exigeant, reconnu par l'État

Origine France Garantie est aujourd'hui une certification officielle reconnue par l'État, garantissant qu'un produit est véritablement fabriqué en France. Pour qu'un produit puisse l'obtenir il doit :

- acquérir ses caractéristiques essentielles en France. Pour les médicaments, cela signifie que les étapes industrielles qui transforment un principe actif en un médicament sont réalisées en France : la formulation, la fabrication, les contrôles qualité et le conditionnement sont réalisés en France

- réaliser au moins 50 % de la valeur ajoutée en France. Cela signifie qu'au moins 50% du coût de revient provient d'activités réalisées en France. Chez UPSA, c'est en moyenne 75%.

Origine France Garantie, ce n'est pas une simple déclaration, c'est un audit indépendant renouvelé chaque année, garantissant transparence et rigueur

### Une réponse aux attentes des Français

La volonté des consommateurs est claire : 9 Français sur 10<sup>[3]</sup> souhaitent consommer davantage de produits fabriqués en France.

Le sujet du Fabriqué en France est tout particulièrement au cœur des préoccupations des acheteurs de médicaments : ils sont 9 sur 10<sup>[4]</sup> à dire que le Fabriqué en France est un indicateur de confiance et c'est le deuxième critère de choix<sup>[5]</sup> derrière la transparence sur les modes de fabrication.

En santé, la proximité n'est pas un luxe : c'est une garantie de sécurité, de traçabilité et de transparence pour les patients-consommateurs.

### UPSA : un engagement français depuis 1935

Depuis 90 ans, UPSA fabrique ses médicaments en France, en mobilisant ses équipes, des savoir-faire pharmaceutiques et des capacités industrielles ancrées sur le territoire national. Cet ancrage français n'est pas conjoncturel, c'est un engagement historique et un choix stratégique responsable, au service des patients et de la souveraineté sanitaire et industrielle du pays

### Citation - Isabelle Van Rycke, Présidente et CEO du groupe UPSA

« Beaucoup parlent du « Made in France ». Chez UPSA, ce n'est pas une tendance : c'est notre histoire. Depuis 90 ans, nous produisons nos médicaments ici, en France et aujourd'hui, nous pouvons le prouver. Origine France Garantie n'est pas un slogan marketing : c'est une preuve. La preuve que derrière chaque boîte de médicament UPSA, il y a un savoir-faire français et la garantie de sécurité, transparence et qualité au service des patients et de notre souveraineté sanitaire. »

### Citation - Gilles Attaf, Président de l'Association Origine France Garantie

« UPSA est un symbole du savoir-faire industriel français. Être le premier laboratoire pharmaceutique certifié Origine France Garantie est une preuve forte d'engagement, de transparence et de loyauté envers les patients et le pays. »

<sup>[1]</sup> Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur la proposition de loi visant à lutter contre les pénuries de médicaments, février 2024

<sup>[2]</sup> Les Français et le Made in France : octobre 2023 – OpinionWay pour la Chambre de Commerce et d'Industrie

<sup>[3]</sup> Les Français et le Made in France : octobre 2023 – OpinionWay pour la Chambre de Commerce et d'Industrie

<sup>[4]</sup> Etude Repères quantitative on-line- 5 au 20 juin 2024 - 1000 français âgés de 18 à 70 ans, recrutés sur la base de quotas représentatifs de la population française : âge, sexe, CSP, région, habitat, présence d'enfants dans le foyer.

<sup>[5]</sup> Etude Repères quantitative on-line- 5 au 20 juin 2024 - 1000 français âgés de 18 à 70 ans, recrutés sur la base de quotas représentatifs de la population française : âge, sexe, CSP, région, habitat, présence d'enfants dans le foyer.

### À propos d'UPSA :

Fondée en 1935, UPSA est une entreprise pharmaceutique française, référence dans la prise en charge de la douleur et de la fièvre. Basée à Agen, UPSA incarne l'ancrage territorial et la défense d'un savoir-faire « fabriqué en France » qui rayonne à l'échelle internationale. Premier employeur privé du Lot-et-Garonne, l'entreprise rassemble plus de 1 800 collaborateurs, dont 1700 en France et génère 3300 emplois indirects et induits. Présent dans plus de 60 pays, UPSA réalise plus de 525 millions d'euros de chiffre d'affaires et exporte chaque année depuis Agen plus de 55 % de ses volumes à l'international.

UPSA a obtenu en 2024 la certification B Corp, qui reconnaît les entreprises répondant à des normes élevées en matière d'impact social et environnemental.

Retrouvez également UPSA sur [LinkedIn](#) et sur [UPSA.com](#)



74 rue de la Fédération 75015 Paris - 01 58 60 24 24

Contact presse

Heda INDERBAEVA - [heda@agenceflag.com](mailto:heda@agenceflag.com) - 06 84 41 76 49